

RESULTAT OBTENU POUR LE CALCUL DE L'INDEX

INDICATEURS	RESULTATS	NOTE
Ecart de rémunération moyenne	1,1% en faveur des hommes	38/40
Ecart de taux d'augmentation	1,7% en faveur des hommes	35/35
Salariées augmentées à leur retour de congé maternité	1 femme	15/15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1 femme	0/10

Note Globale (2022) = 88/100

Thème 2 – Index égalité professionnelle